Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8370965
Centre d'intérêt: 030

Le Corre, René.

La situation linguistique dans les établissements d'enseignement / René Le Corre, Danielle Côté ; [pour la] Direction des études économiques et démographiques, Ministère de l'éducation. -- [Québec] : La Direction, 1983.
v, 62 p. ; 28 cm.

Errata inséré. Code: 28-1639. Notes (part. bibliogr.) au bas des p.

ISBN 2-550-06109-8

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Population étudiante *Francophone *Anglophone *Langue maternelle *Langue d'enseignement *Statistiques *Maternelle (Niveau) *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau) *Universitaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Loi 101 *Allophone

L'étude vise à décrire l'évolution linguistique des divers niveaux d'enseignement du Québec. Une première partie traite de l'évolution au préscolaire, au primaire et au secondaire, niveaux touchés par la Charte de la langue française. Une section particulière porte sur les classes d'accueil, de francisation et d'immersion. La seconde partie concerne les collèges et les universités, lesquels ne sont pas touchés par la Charte. À partir de la confrontation de deux variables (langue maternelle et langue d'enseignement), l'étude aborde la question des orientations et des choix linguistiques de trois groupes d'élèves: les anglophones, les francophones et les allophones.

Pour les niveaux préscolaire, primaire et secondaire, les données proviennent du Sommaire de l'école au 30 septembre, du fichier Elèves Standard et du fichier-contrôle de la Loi 101; elles portent sur la période de 1971-1972 à 1982-1983. Les données sur le niveau collégial sont tirées d'un fichier extrait du Système d'information sur les clientèles du collégial (SICC); elles concernent les années 1976-1977 à 1982-1983. En ce qui concerne les universités, l'information provient des registraires des universités et des formulaires statistiques sur les inscriptions; les années 1966 à 1981 sont prises en considération.

Depuis l'entrée en vigueur de la Charte, la proportion des élèves étudiant en français, au préscolaire, au primaire et au secondaire, est passée de 83,7% (1977-1978) à 87,5% (1982-1983); au cours de cette période, la proportion des allophones étudiant en français est passée de 26,9% à 48,6%, celle des anglophones de 2,5% à 6,9%. Au collégial, la proportion des élèves étudiant en français est demeurée stable de 1977-1978 (82,2%) à 1982-1983 (82,6%). Enfin, au niveau universitaire, la proportion est passée de 49,3% en 1967 à 69,5% en 1977 et 73,7% en

Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8370965
Centre d'intérêt: 030

Le Corre, René.

La situation linguistique dans les établissements d'enseignement / René Le Corre, Danielle Côté ; [pour la] Direction des études économiques et démographiques, Ministère de l'éducation. -- [Québec] : La Direction, 1983.
v, 62 p. ; 28 cm.

Errata inséré. Code: 28-1639. Notes (part. bibliogr.) au bas des p.

ISBN 2-550-06109-8

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Population étudiante *Francophone *Anglophone *Langue maternelle *Langue d'enseignement *Statistiques *Maternelle (Niveau) *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau) *Universitaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Loi 101 *Allophone

L'étude vise à décrire l'évolution linguistique des divers niveaux d'enseignement du Québec. Une première partie traite de l'évolution au préscolaire, au primaire et au secondaire, niveaux touchés par la Charte de la langue française. Une section particulière porte sur les classes d'accueil, de francisation et d'immersion. La seconde partie concerne les collèges et les universités, lesquels ne sont pas touchés par la Charte. A partir de la confrontation de deux variables (langue maternelle et langue d'enseignement), l'étude aborde la question des orientations et des choix linguistiques de trois groupes d'élèves: les anglophones, les francophones et les allophones.

Pour les niveaux préscolaire, primaire et secondaire, les données proviennent du Sommaire de l'école au 30 septembre, du fichier Elèves Standard et du fichier-contrôle de la Loi 101; elles portent sur la période de 1971-1972 à 1982-1983. Les données sur le niveau collégial sont tirées d'un fichier extrait du Système d'information sur les clientèles du collégial (SICC); elles concernent les années 1976-1977 à 1982-1983. En ce qui concerne les universités, l'information provient des registraires des universités et des formulaires statistiques sur les inscriptions; les années 1966 à 1981 sont prises en considération.

Depuis l'entrée en vigueur de la Charte, la proportion des élèves étudiant en français, au préscolaire, au primaire et au secondaire, est passée de 83,7% (1977-1978) à 87,5% (1982-1983); au cours de cette période, la proportion des allophones étudiant en français est passée de 26,9% à 48,6%, celle des anglophones de 2,5% à 6,9%. Au collégial, la proportion des élèves étudiant en français est demeurée stable de 1977-1978 (82,2%) à 1982-1983 (82,6%). Enfin, au niveau universitaire, la proportion est passée de 49,3% en 1967 à 69,5% en 1977 et 73,7% en

1981. Au niveau supérieur, il semble donc que la Charte n'ait pas encore exercé d'effets incitatifs.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8370965

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction des études économiques et démographiques

La situation linguistique dans les établissements d'enseignement

SECTEUR de la PLANIFICATION

Juillet 1983

René Le Corre
Danielle Côté

E D U Q 8370965

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction des études économiques et démographiques

La situation linguistique dans les établissements d'enseignement

Juillet 1983

René Le Corre
Danielle Côté

Dépôt légal: 3e trimestre 1983
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-06109-8

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education, 1983

SOMMAIRE

A partir de données provenant des fichiers du ministère de l'Education, ce document vise à décrire l'évolution linguistique récente dans chacun des ordres d'enseignement au Québec.

Dans les ordres d'enseignement touchés par la Charte de la langue française (maternelle, primaire et secondaire), les données récentes indiquent que:

- Depuis l'entrée en vigueur de la Charte, la proportion d'élèves étudiant en français à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire est passée de 83,7% (1977-1978) à 87,5% (1982-1983).
- Environ 30% de cette évolution est directement imputable à l'effet de la Charte sur la langue d'enseignement des Allophones; la proportion de ceux-ci étudiant en français qui était de 26,9% en 1977-1978 est passée à 48,6% en 1982-1983.
- La proportion des élèves Anglophones admissibles à l'enseignement en anglais et étudiant en français est passée de 2,5% en 1977-1978 à 6,9% en 1981-1982.

Dans les ordres d'enseignement non visés par la Charte de la langue française (collégial et universitaire), on remarque que:

- La proportion des élèves étudiant en français à l'enseignement collégial est demeurée stable de 1977-1978 (82,2%) à 1982-1983 (82,6%); la proportion des Allophones fréquentant les classes françaises ayant peu augmentée et n'atteignant que 19,2% en 1982-1983.

- A l'enseignement universitaire, on note une augmentation continue de la proportion des effectifs étudiant en français; 49,3% en 1967, 69,5% en 1977 et 73,7% en 1981. Ce dernier pourcentage reste cependant largement inférieur à celui observé à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Pour la même période, on notera plus particulièrement la croissance fulgurante des effectifs étudiant en français à temps partiel, 6 870 étudiants en 1967 et 77 535 en 1981.

En conclusion du document, si l'évolution linguistique des effectifs à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire va dans le sens des objectifs visés par la Charte de la langue française, par contre, on ne perçoit pas d'effet incitatif aux ordres d'enseignement non visés par celle-ci.

TABLE DES MATIÈRES

Page

INTRODUCTION ---------- 1

PREMIÈRE PARTIE: L'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire ---------- 5

CHAPITRE I: Evolution générale de la situation linguistique dans les écoles du Québec de 1971-1972 à 1982-1983 ---------- 7

1. Evolution de la situation linguistique dans les écoles du Québec de 1971-1972 à 1976-1977 ---------- 7

2. Evolution linguistique des effectifs de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire au Québec depuis l'entrée en vigueur de la Charte (1977-1978 à 1982-1983) ---------- 8

CHAPITRE II: Situation linguistique de 1980-1981 à 1982-1983 dans les écoles du Québec selon le réseau d'enseignement ------ 15

1. Réseau public ---------- 15

1.1 Répartition des élèves selon la langue d'enseignement et la langue maternelle ---------- 15

1.2 Effets de l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française: évolution des effectifs scolaires directement touchés ---------- 22

2. Réseau privé ---------- 25

CHAPITRE III: L'enseignement du français aux non Francophones -------- 31

1. Les classes d'accueil ---------- 31

2. Les classes de francisation ---------- 34

3. Les classes d'immersion ---------- 36

CHAPITRE IV: Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais ------ 39

TABLE DES MATIÈRES
(fin)

Page

DEUXIÈME PARTIE: L'enseignement collégial et universitaire --------- 43

CHAPITRE V: Evolution de la situation linguistique dans l'enseignement collégial de 1976-1977 à 1982-1983 ---------- 45

1. Evolution des effectifs dans les cégeps ---------- 46

2. Evolution des effectifs dans les établissements privés -------- 48

CHAPITRE VI: Evolution de la situation linguistique dans les universités ---------- 53

1. Les effectifs des universités de 1966 à 1981 ---------- 53

2. Répartition des effectifs selon la langue d'enseignement de l'université et la langue maternelle des inscrits, 1979 à 1981 ---------- 55

CONCLUSION ---------- 59

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1: Répartition des effectifs de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire selon la langue d'enseignement et selon le réseau d'enseignement, de 1976-1977 à 1982-1983 ---------- 11

Tableau 2: Pourcentages de variation des effectifs scolaires selon la langue d'enseignement ---------- 11

Tableau 3: Répartition, en pourcentage, des effectifs de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire au Québec selon la langue maternelle et le réseau d'enseignement, 1981-1982 et 1982-1983 ---------- 12

Tableau 4: Répartition, en pourcentage, des effectifs scolaires Allophones selon la langue d'enseignement et le réseau --- 13

Tableau 5: Evolution des effectifs des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement et la langue maternelle, de 1973-1974 à 1982-1983 ---------- 16

Tableau 6: Pourcentages annuels de variation des effectifs des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement pour les années 1971-1972 à 1982-1983 -------- 18

Tableau 7: Répartition, en pourcentage, des effectifs des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement pour les années 1978-1979 à 1982-1983 ---------- 19

Tableau 8: Répartition, en pourcentage, des effectifs des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement pour les années 1978-1979 à 1982-1983 ---------- 20

Tableau 9: Répartition, selon la langue d'enseignement, des effectifs du réseau public fréquentant les classes maternelles ainsi que celles de 1re, 2e, 3e année du primaire au 30 septembre 1974, 1976 et 1980 ---------- 23

Tableau 10: Inscriptions selon la langue maternelle et la langue d'enseignement à la maternelle 4 ans et à la maternelle 5 ans dans les commissions scolaires de 1980-1981 à 1982-1983 (incluant les classes d'accueil) ---------- 24

LISTE DES TABLEAUX
(suite)

Tableau 11: Répartition des effectifs des divers groupes linguistiques selon la langue d'enseignement, de 1978-1979 à 1982-1983 (réseau privé) ----------

Tableau 12: Répartition des effectifs selon la langue maternelle, de 1978-1979 à 1982-1983 (réseau privé) ----------

Tableau 13: Evolution des effectifs des classes d'accueil selon l'ordre d'enseignement et la «confessionnalité» des organismes d'enseignement pour l'ensemble du Québec, de 1976-1977 à 1982-1983 ----------

Tableau 14: Elèves inscrits dans les classes de francisation selon la «confessionnalité» et l'ordre d'enseignement, 1981-1982 et 1982-1983 ----------

Tableau 15: Evolution des effectifs des classes d'immersion selon l'ordre d'enseignement et la «confessionnalité» des organismes d'enseignement, de 1976-1977 à 1981-1982 --------

Tableau 16: Elèves admissibles à l'enseignement en anglais selon la langue d'enseignement et la langue maternelle, réseau public et privé ----------

Tableau 17: Les cégépiens: répartition selon la langue d'enseignement et la langue maternelle, de 1976-1977 à 1982-1983 (réseau public) ----------

Tableau 18: Effectifs de l'enseignement collégial, réseau privé et écoles gouvernementales, selon la langue d'enseignement et la langue maternelle, de 1976-1977 à 1982-1983 --------

Tableau 19: Répartition des élèves du collégial selon la langue d'enseignement dans le réseau privé et les écoles gouvernementales ----------

Tableau 20: Evolution des effectifs universitaires (trimestre d'automne): Répartition selon la langue d'enseignement de l'établissement et le régime des études de 1966 à 1981----

LISTE DES TABLEAUX
(fin)

Page

Tableau 21a: Répartition des effectifs des universités francophones selon la langue maternelle, le type de fréquentation aux sessions d'automne, 1978 à 1981 ---------- 57

Tableau 21b: Répartition des effectifs des universités anglophones selon la langue maternelle, le type de fréquentation aux sessions d'automne, 1978 à 1981 ---------- 57

Tableau 21c: Répartition, en pourcentage, des effectifs des universités francophones et anglophones selon la langue maternelle aux sessions d'automne, 1978 à 1981 ---------- 58

Tableau 22: Principaux indicateurs du passage de la langue maternelle à la langue d'enseignement selon l'ordre d'enseignement, réseau public ---------- 60

INTRODUCTION

Utilisant les données les plus récentes, cette étude vise à décrire l'évolution linguistique à chaque ordre d'enseignement au Québec. La première partie traite de l'évolution à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ordres touchés par la Charte de la langue française. La deuxième partie concerne les enseignements collégial et universitaire, ordres non touchés par la Charte. Les principales variables utilisées sont la langue maternelle et la langue d'enseignement. A partir de la confrontation de ces deux variables, nous abordons la question des «orientations» et «choix» de langue d'enseignement par chacun des trois groupes linguistiques; Francophones, Anglophones et Allophones.

La première partie comprend quatre chapitres. Dans le premier, nous traçons un portrait rapide de l'évolution linguistique dans les écoles du Québec, d'abord de 1971-1972 à 1976-1977 et, ensuite, depuis l'adoption de la Charte de la langue française, de 1977-1978 à 1982-1983. Dans le deuxième chapitre, nous nous attardons à l'examen des données récentes (1980-1981 à 1982-1983) tout en fractionnant l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire selon les deux réseaux: public et privé.

La Charte de la langue française, sanctionnée le 16 août 1977, fait du français la langue d'enseignement au Québec pour l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire dans les écoles du réseau public et celles du réseau privé subventionnées par le ministère de l'Education.

Elle accorde cependant accès à l'enseignement en langue anglaise à certains groupes de personnes. De plus, des mesures spéciales ont été prises à l'intention des Allophones et des Anglophones afin de les familiariser au milieu francophone; classes d'accueil, de francisation, d'immersion. L'utilisation de ces mesures spéciales est décrite au chapitre III. Le chapitre IV traite du choix de la langue d'enseignement par les élèves admissibles à l'enseignement en anglais, une partie d'entre eux choisissant néanmoins d'étudier dans les classes françaises.

La deuxième partie du document concerne les ordres d'enseignement non visés par la Charte; l'enseignement collégial et l'enseignement universitaire. Le chapitre V est consacré à l'enseignement collégial désagrégé en réseau public et réseau privé. Les données utilisées portent sur la période allant de 1976-1977 à 1982-1983.

Le chapitre VI traite de l'évolution linguistique dans les universités de 1966 à 1981. À cet ordre d'enseignement intervient une variable supplémentaire; le régime des études (temps complet et temps partiel).

Finalement, en comparant les évolutions linguistiques dans les ordres visés et non visés par la Charte, nous tentons de déceler si celle-ci a eu des effets «incitatifs» dans les ordres d'enseignement non visés.

Les données utilisées tout au long de ce document proviennent du ministère de l'Education. Plus précisément, voici les fichiers utilisés:

- Pour le préscolaire, le primaire et la secondaire: Sommaire de l'école au 30 septembre, fichier Elèves Standard, fichier-contrôle de la Loi 101.
- Pour le collégial: un fichier extrait du Système d'information sur les clientèles du collégial (SICC).
- Pour les universités: données des registraires des universités, formulaires «statistiques sur les inscriptions universitaires».

Dans la présente étude, Francophone signifie «dont la langue maternelle est le français», Anglophone signifie «dont la langue maternelle est l'anglais» et Allophone signifie «dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais».

PREMIERE PARTIE

L'EDUCATION PRESCOLAIRE, L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

CHAPITRE I

EVOLUTION GÉNÉRALE DE LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS LES ÉCOLES DU QUÉBEC DE 1971-1972 À 1982-1983

1- Evolution de la situation linguistique dans les écoles du Québec de 1971-1972 à 1976-1977[1]

De 1971-1972 à 1976-1977, les effectifs de l'éducation préscolaire ainsi que ceux des enseignements primaire et secondaire ont connu une baisse constante, passant de 1 635 039 à 1 422 579 élèves, une diminution relative de 13% surtout causée par la baisse de la natalité qu'à connue le Québec depuis le début des années 1960.

Toujours de 1971-1972 à 1976-1977, le nombre d'élèves étudiant en français diminuait de 14% alors que celui des élèves étudiant en anglais ne diminuait que de 7,7%. En 1971-1972, 84,3% des élèves étudiaient en français, alors que 15,7% recevaient leur enseignement en anglais. Cinq ans plus tard, en 1976-1977, la proportion des élèves étudiant en français avait alors baissé à 83,4% alors que celle des élèves étudiant en anglais était de 16,6%.

---

(1) Les données de cette section sont tirées du document suivant: St-Germain, Claude, La situation linguistique dans les écoles primaires et secondaires, 1971-1972 à 1978-1979, Dossiers du Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, numéro 3, Editeur Officiel du Québec, 1980, 117 p.

En 1971-1972, la répartition des élèves selon la langue maternelle était la suivante: 84,3% de Francophones, 11,6% d'Anglophones et 4,1% d'Allophones. En 1976-1977, ces proportions étaient passées respectivement à 83,3%, 12,2% et 4,5%.

Ces données indiquent que si durant l'année scolaire 1976-1977, année qui a précédé l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française, la proportion d'élèves Anglophones était de 12,2%, on retrouvait pourtant 16,6% des effectifs dans les classes anglaises. Cet écart révèle l'attrait exercé par l'enseignement en anglais sur la population Allophone.

C'est, entre autres raisons, pour tenter de corriger ce déséquilibre qu'a été adoptée, en août 1977, la Charte de la langue française.

2- Evolution linguistique des effectifs de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire au Québec depuis l'entrée en vigueur de la Charte (1977-1978 à 1982-1983)

Les effectifs étudiant en anglais ont vu, à partir de 1977-1978, leur nombre décroître dans une proportion supérieure aux effectifs étudiant en français (tableau 1 et 2). Ainsi, le pourcentage des élèves étudiant en anglais, après l'entrée en vigueur de la Charte, est passé de 16,3% en 1977-1978 à 12,5% en 1982-1983. Durant la même période, le pourcentage des élèves étudiant en français est passé de 83,7% à 87,5% (Voir le tableau suivant).

---

(1) Rappelons-le, «Francophone» avec un F majuscule signifie «dont la langue maternelle est le français», Anglophone signifie «dont la langue maternelle est l'anglais» et Allophone signifie «dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais».

	1977-1978		1982-1983	
	LM	LE	LM	LE
Francophones	82,6	83,7	84,0	87,5
Anglophones	12,2	16,3	9,8	12,5
Allophones	5,2	-	6,2	-

Note: LM = langue maternelle, LE= langue d'enseignement

Source: - Tableaux 1 et 3
- Les données selon la langue maternelle en 1977-1978 sont tirées du document déjà cité de C. St-Germain, tableau 6, p. 20

Deux facteurs ont amené la baisse de 3,8 points de pourcentage des effectifs étudiant en anglais:

- Une proportion plus faible d'élèves se sont déclarés de langue maternelle anglaise; 9,8% contre 12,2%

- L'écart a diminué entre la proportion d'élèves étudiant en anglais et la proportion d'élèves de langue maternelle anglaise; 2,7 points de pourcentage en 1982-1983 contre 4,1 en 1977-1978. Cette évolution est en grande partie imputable à une baisse de la proportion des Allophones (groupe fortement touché par la Charte) fréquentant les écoles anglaises; 85% sous la loi 63, période de libre choix de la langue d'enseignement contre 51,4% en 1982-1983 (tableau 4).

En fait, environ 30% de l'augmentation de 83,7% à 87,5% des élèves étudiant en français est imputable à l'effet de la Charte sur la langue d'enseignement des Allophones (26,9%[1] étudiaient en français en 1977-1978 et 48,6% en 1982-1983). Le chiffre de 30% a été obtenu en comparant la situation de 1982-1983 avec ce qu'elle aurait été si les Allophones avaient continué de fréquenter les écoles françaises dans une proportion de 26,9%.

---

(1) Voir C. St-Germain, op.cit., tableau 7, p. 22.

Tableau 1: Répartition des effectifs de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire selon la langue d'enseignement et selon le réseau d'enseignement, de 1976-1977 à 1982-1983.

Réseau	LE	1976-1977	%	1977-1978	%	1978-1979	%	1979-1980	%	1980-1981	%	1981-1982	%	1982-1983	%
Public	F	1 100 820	83,3	1 055 083	83,6	1 024 061	84,4	996 920	85,2	972 245	86,0	944 368	86,6	934 185	87,3
	A	221 237	16,7	207 230	16,4	189 257	15,6	173 188	14,8	157 770	14,0	146 532	13,4	136 429	12,7
	T	1 321 857	100,0	1 262 313	100,0	1 213 318	100,0	1 170 108	100,0	1 130 015	100,0	1 090 900	100,0	1 070 614	100,0
Privé	F	85 482	84,9	82 654	85,1	81 751	89,0	80 778	87,2	78 411	88,0	82 076	90,2	81 739	90,1
	A	15 240	15,1	14 523	14,9	10 074	11,0	11 843	12,8	10 735	12,0	8 899	9,8	9 005	9,9
	T	100 722	100,0	97 177	100,0	91 825	100,0	92 621	100,0	89 146	100,0	90 975	100,0	90 744	100,0
Total	F	1 186 102	83,4	1 137 737	83,7	1 105 812	84,7	1 077 698	85,3	1 050 656	86,2	1 026 444	86,8	1 015 924	87,5
	A	236 477	16,6	221 753	16,3	199 331	15,3	185 031	14,7	168 505	13,8	155 431	13,2	145 434	12,5
	T	1 422 579	100,0	1 359 490	100,0	1 305 143	100,0	1 262 729	100,0	1 219 161	100,0	1 181 875	100,0	1 161 358	100,0

Sources: 1976-1977 à 1980-1981 = sommaire de l'école au 30 septembre.
1981-1982 et 1982-1983 = fichier Elèves Standard, données préliminaires.

Tableau 2: Pourcentages de variation des effectifs scolaires selon la langue d'enseignement.

Années	Français	Anglais	Total
1976-1977 → 1977-1978	- 4,1	- 6,2	- 4,4
1977-1978 → 1978-1979	- 2,8	- 10,1	- 4,0
1978-1979 → 1979-1980	- 2,5	- 7,2	- 3,2
1979-1980 → 1980-1981	- 2,5	- 8,9	- 3,5
1980-1981 → 1981-1982	- 2,3	- 7,8	- 3,1
1981-1982 → 1982-1983	- 1,0	- 6,4	- 1,7

Source: tableau 1.

Tableau 3: Répartition, en pourcentage, des effectifs de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire au Québec selon la langue maternelle et le réseau d'enseignement, 1981-1982 et 1982-1983.

Année	Réseau	Langue maternelle			
		Français	Anglais	Autre	Total
1981-1982	Public	84,0	9,9	6,1	100,0
	Privé	80,2	13,0	6,8	100,0
	Total	83,7	10,2	6,1	100,0
1982-1983	Public	84,3	9,6	6,1	100,0
	Privé	79,2	13,2	7,6	100,0
	Total	84,0	9,8	6,2	100,0

Source: Fichier Elèves Standard, données préliminaires

Tableau 4: Répartition, en pourcentage, des effectifs scolaires Allophones selon la langue d'enseignement et le réseau.

Réseau	Langue d'enseignement	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982(1)	1982-1983(1)
Public	Français	27,3	32,5	38,7	41,1	44,9
	Anglais	72,7	67,5	61,3	58,9	55,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Privé	Français	74,5	72,9	76,3	82,7	83,8
	Anglais	25,5	27,1	23,7	17,3	16,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total	Français	30,6	35,3	41,5	44,6	48,6
	Anglais	69,4	64,7	58,5	55,4	51,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Fichier Elèves Standard

(1) Données préliminaires pour 1981-1982 et 1982-1983.

CHAPITRE 2

SITUATION LINGUISTIQUE DE 1980-1981 À 1982-1983 DANS LES ÉCOLES DU QUÉBEC SELON LE RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT

1- Réseau public

Le réseau public d'enseignement du Québec (commissions scolaires) compte 1 071 290 élèves en 1982-1983[1] alors que l'on y dénombrait 1 130 015 élèves en 1980-1981 (tableau 5). Cependant, depuis 1976-1977, on remarque un ralentissement de la baisse relative des effectifs totaux; la baisse était de 4,5% entre 1976-1977 et 1977-1978, elle n'est plus que de 1,9% entre 1981-1982 et 1982-1983 (tableau 6).

1.1 Répartition des élèves selon la langue d'enseignement et la langue maternelle

Puisque l'on retrouve 92% des élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire dans les écoles du réseau public (commissions scolaires), on peut s'attendre à retrouver, pour la période allant de 1977-1978 à 1982-1983, sensiblement les mêmes évolutions d'effectifs selon la langue d'enseignement et la langue maternelle qu'au chapitre 1. Nous examinerons donc de plus près l'évolution durant la période allant de 1980-1981 à 1982-1983.

---

(1) Incluant les langues d'enseignement 'autres'.

Tableau 5: Evolution des effectifs des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement et la langue maternelle, de 1973-1974 à 1982-1983

Année	Langue maternelle	Langue d'enseignement: Education préscolaire			Enseignement primaire			Enseignement secondaire			TOTAL		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
1973-74	français	76 285	1 872	78 157	591 497	13 204	604 701	541 392	13 901	555 293	1 209 169	28 999	1 238 168
	anglais	1 607	8 106	9 713	6 741	74 043	80 784	2 796	70 820	73 616	11 138	153 001	164 139
	autre	1 155	3 806	4 961	6 561	28 304	34 865	2 220	20 681	22 901	9 947	52 738	62 685
	total	79 047	13 784	92 831	604 799	115 552	720 351	546 408	105 402	651 810	1 230 254	234 732	1 464 992
1976-77	français	77 707	361	78 068	516 528	11 105	527 633	483 231	12 769	496 000	1 077 466	24 235	1 101 701
	anglais	2 032	9 019	11 051	7 417	69 122	76 539	2 938	69 137	72 075	12 387	147 278	159 665
	autre	1 544	2 272	3 816	5 827	24 140	29 967	3 427	23 277	26 704	10 798	49 689	60 487
	total	81 284	11 653	92 937	529 773	104 367	634 139	489 596	105 183	594 779	1 100 653	221 203	1 321 856
1977-78	français	71 818	705	72 523	485 921	8 355	494 276	465 194	11 580	476 774	1 022 933	20 640	1 043 573
	anglais	1 995	8 252	10 247	8 587	64 241	72 828	3 313	64 526	67 839	13 895	137 019	150 914
	autre	2 916	2 601	5 517	10 607	24 109	34 716	4 732	22 861	27 593	18 255	49 571	67 826
	total	76 729	11 558	88 287	505 115	96 705	601 820	473 239	98 967	572 206	1 055 083	207 230	1 262 313
1978-79	français	73 766	580	74 346	468 556	7 188	475 744	448 765	11 178	459 943	991 087	18 946	1 010 033
	anglais	2 880	6 444	9 324	8 767	56 031	64 798	3 199	59 617	62 816	14 846	122 092	136 938
	autre	3 360	2 480	5 840	9 741	23 383	33 124	5 027	22 356	27 383	18 128	48 219	66 347
	total	80 006	9 504	89 510	487 064	86 602	573 666	456 991	93 151	550 142	1 024 061	189 257	1 213 318

Tableau 5: Evolution des effectifs des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement et la langue maternelle, de 1973-1974 à 1982-1983. (suite)

Année	Langue maternelle	Langue d'enseignement: Education préscolaire			Enseignement primaire			Enseignement secondaire			Total		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
1979-1980	Français	74 628	477	75 105	456 577	6 144	462 721	428 311	10 011	438 322	959 516	16 632	976 148
	Anglais	3 810	5 856	9 666	8 579	50 630	59 209	3 062	55 189	58 251	15 451	111 675	127 126
	Autre	4 390	2 033	6 423	11 438	20 999	32 437	6 125	21 849	27 974	21 953	44 881	66 834
	Total	82 828	8 366	91 194	476 594	77 773	554 367	437 498	87 049	524 547	996 920	173 188	1 170 108
1980-1981	Français	80 452	528	80 980	449 109	4 893	454 002	400 310	9 163	409 473	929 871	14 584	944 455
	Anglais	4 769	5 368	10 137	8 954	45 619	54 573	2 877	50 520	53 397	16 600	101 507	118 107
	Autre	4 770	1 872	6 642	13 195	18 399	31 594	7 809	21 408	29 217	25 774	41 679	67 453
	Total	89 991	7 768	97 759	471 258	68 911	540 169	410 996	81 091	492 087	972 245	157 770	1 130 015
1981-1982	Français	79 803	477	80 280	446 284	4 170	450 454	377 271	8 553	385 824	903 358	13 200	916 558
	Anglais	2 107	5 226	7 333	8 677	42 843	51 520	3 097	46 334	49 431	13 881	94 403	108 284
	Autre	3 132	1 440	4 572	15 343	16 094	31 437	8 654	21 395	30 049	27 129	38 929	66 058
	Total	85 042	7 143	92 185	470 304	63 107	533 411	389 022	76 282	465 304	944 368	146 532	1 090 900
1982-1983	Français	81 748	488	82 236	446 942	3 623	450 565	362 813	7 321	370 134	891 503	11 432	902 935
	Anglais	1 721	5 549	7 270	8 448	39 476	47 924	3 084	43 887	46 971	13 253	88 912	102 165
	Autre	2 789	1 380	4 169	16 826	13 914	30 740	9 814	20 791	30 605	29 429	36 085	65 514
	Total	86 258	7 417	93 675	472 216	57 013	529 229	375 711	71 999	447 710	934 185	136 429	1 070 614

Note: L'éducation préscolaire regroupe les effectifs de la maternelle 4 ans et de la maternelle 5 ans.

Sources: 1973-1974 à 1980-1981 = Sommaire de l'école au 30 septembre
1981-1982 et 1982-1983 = Fichier Elèves Standard, données préliminaires.

Tableau 6: Pourcentages annuels de variation des effectifs des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement pour les années 1971-1972 à 1982-1983.

	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Total
1971-1972 / 1972-1973	- 2,8	- 1,9	- 2,7
1972-1973 / 1973-1974	- 3,8	- 0,8	- 3,3
1973-1974 / 1974-1975	- 3,5	+ 0,1	- 2,9
1974-1975 / 1975-1976	- 3,4	- 1,7	- 3,1
1975-1976 / 1976-1977	- 4,1	- 4,2	- 4,1
1976-1977 / 1977-1978	- 4,1	- 6,3	- 4,5
1977-1978 / 1978-1979	- 2,9	- 8,7	- 3,9
1978-1979 / 1979-1980	- 2,6	- 8,5	- 3,6
1979-1980 / 1980-1981	- 2,5	- 8,9	- 3,4
1980-1981 / 1981-1982	- 2,9	- 7,1	- 3,5
1981-1982 / 1982-1983	- 1,1	- 6,9	- 1,9

Source: tableau 5

Tableau 7: Répartition, en pourcentage, des effectifs des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement pour les années 1978-1979 à 1982-1983.

Année	Langue maternelle	Langue d'enseignement: Education préscolaire			Enseignement primaire			Enseignement secondaire			Total		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
1978-1979	Français	99,2	0,8	100,0	98,5	1,5	100,0	97,6	2,4	100,0	98,1	1,9	100,0
	Anglais	30,9	69,1	100,0	13,5	86,5	100,0	5,1	94,9	100,0	10,8	89,2	100,0
	Autre	57,5	42,5	100,0	29,4	70,6	100,0	18,4	81,6	100,0	27,3	72,7	100,0
	Total	89,4	10,6	100,0	84,9	15,1	100,0	83,1	16,9	100,0	84,4	15,6	100,0
1979-1980	Français	99,4	0,6	100,0	98,7	1,3	100,0	97,7	2,3	100,0	98,3	1,7	100,0
	Anglais	39,4	60,6	100,0	14,5	85,5	100,0	5,3	94,7	100,0	12,2	87,8	100,0
	Autre	68,3	31,7	100,0	35,3	64,7	100,0	21,9	78,1	100,0	32,5	67,5	100,0
	Total	90,8	9,2	100,0	86,0	14,0	100,0	83,4	16,6	100,0	85,2	14,8	100,0
1980-1981	Français	99,3	0,7	100,0	98,9	1,1	100,0	97,8	2,2	100,0	98,4	1,6	100,0
	Anglais	47,0	53,0	100,0	16,4	83,6	100,0	5,4	94,6	100,0	14,0	86,0	100,0
	Autre	71,8	28,2	100,0	41,8	58,2	100,0	26,7	73,3	100,0	38,7	61,3	100,0
	Total	92,1	7,9	100,0	87,2	12,8	100,0	83,5	16,5	100,0	86,0	14,0	100,0
1981-1982	Français	99,4	0,6	100,0	99,1	0,9	100,0	97,8	2,2	100,0	98,6	1,4	100,0
	Anglais	28,7	71,3	100,0	16,8	83,2	100,0	6,3	93,7	100,0	12,8	87,2	100,0
	Autre	68,5	31,5	100,0	48,8	51,2	100,0	28,8	71,2	100,0	41,1	58,9	100,0
	Total	92,2	7,8	100,0	88,2	11,8	100,0	83,6	16,4	100,0	86,6	13,4	100,0
1982-1983	Français	99,4	0,6	100,0	99,2	0,8	100,0	98,0	2,0	100,0	98,7	1,3	100,0
	Anglais	23,7	76,3	100,0	17,6	82,4	100,0	6,6	93,4	100,0	13,0	87,0	100,0
	Autre	66,9	33,1	100,0	54,7	45,3	100,0	32,1	67,9	100,0	44,9	55,1	100,0
	Total	92,1	7,9	100,0	89,2	10,8	100,0	83,9	16,1	100,0	87,3	12,7	100,0

Source: Tableau 5.

Tableau 8: Répartition, en pourcentage, des effectifs des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement pour les années 1978-1979 à 1982-1983.

Année	Langue maternelle	Langue d'enseignement: Education préscolaire			Enseignement primaire			Enseignement secondaire			Total		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
1978-1979	Français	92,2	6,1	82,8	96,2	8,3	82,9	98,2	12,0	83,1	96,8	10,0	83,0
	Anglais	3,6	67,8	10,6	1,8	64,7	11,3	0,7	64,0	11,8	1,4	64,5	11,5
	Autre	4,2	26,1	6,6	2,0	27,0	5,8	1,1	24,0	5,1	1,8	25,5	5,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1979-1980	Français	90,1	5,7	82,3	95,8	7,9	83,6	97,9	11,5	83,1	96,3	9,6	83,3
	Anglais	4,6	70,0	10,7	1,8	65,1	10,6	0,7	63,4	11,4	1,6	64,5	11,0
	Autre	5,3	24,3	7,0	2,4	27,0	5,8	1,4	25,1	5,5	2,2	25,9	5,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1980-1981	Français	89,4	6,8	82,9	95,3	7,1	84,1	97,4	11,3	82,8	95,6	9,3	83,4
	Anglais	5,3	69,1	10,3	1,9	66,2	10,0	0,7	62,3	11,2	1,7	64,3	10,6
	Autre	5,3	24,1	6,8	2,8	26,7	5,9	1,9	26,4	6,0	2,7	26,4	6,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1981-1982	Français	93,8	6,7	87,1	94,9	6,6	84,4	97,0	11,2	82,9	95,6	9,0	84,0
	Anglais	2,5	73,2	8,0	1,8	67,9	9,7	0,8	60,7	10,6	1,5	64,4	9,9
	Autre	3,7	20,1	4,9	3,3	25,5	5,9	2,2	28,1	6,5	2,9	26,6	6,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1982-1983	Français	94,8	6,6	87,8	94,6	6,4	85,1	96,6	10,1	82,7	95,4	8,4	84,3
	Anglais	2,0	74,8	7,8	1,8	69,2	9,1	0,8	61,0	10,5	1,4	65,2	9,6
	Autre	3,2	18,6	4,4	3,6	24,4	5,8	2,6	28,9	6,8	3,2	26,4	6,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Tableau 5.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction des études économiques et démographiques

LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

ERRATUM

Titre du tableau 8, page 20: remplacer langue d'enseignement par langue maternelle.

LE
17,3
2,7
-

points

ngue

l an-
ise:
1981.
x ou

tion

asse
était

	1980-1981		1982-1983	
	LM	LE	LM	LE
Francophones	83,4	86,0	84,3	87,3
Anglophones	10,6	14,0	9,6	12,7
Allophones	6,0	-	6,1	-

Note: LM = langue maternelle, LE = langue d'enseignement
Sources: Tableaux 7 et 8

Ici aussi, deux facteurs ont amené la baisse de 1,3 points de pourcentage des effectifs étudiant en anglais:

- une proportion plus faible d'élèves se sont déclarés de langue maternelle anglaise, 9,6% contre 10,6%.

- l'écart a diminué entre la proportion d'élèves étudiant en anglais et la proportion d'élèves de langue maternelle anglaise; 3,1 points de pourcentage en 1982-1983 contre 3,4 en 1980-1981. Cette évolution a été causée par des modifications de choix ou d'orientation de chacun des groupes linguistiques:

  - Alors que 38,7% des Allophones étudiaient en français en 1980-1981, on en retrouve 44,9% en 1982-1983. La proportion était de 27,3% en 1978-1979.
  - La proportion des Francophones étudiant en anglais est passée de 1,6% en 1980-1981 à 1,3% en 1982-1983. La proportion était de 1,9% en 1978-1979.

- La proportion des Anglophones étudiant en français est passée de 10,8% en 1978-1979 à 14,0% en 1980-1981 puis à 13,0% en 1982-1983. L'abolition des maternelles d'accueil 4 ans et les modifications des règles d'admissibilité aux maternelles d'accueil 5 ans sont responsables de la baisse de 14% à 13%; durant cette même période, à l'éducation préscolaire, le pourcentage est passé de 47,0% à 23,7%.

1.2 Effets de l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française: évolution des effectifs scolaires directement touchés

La Charte de la langue française réglemente les nouvelles inscriptions à l'éducation préscolaire, au primaire et au secondaire et a donc eu pour effet de modifier la répartition linguisque à chaque ordre d'enseignement depuis 1977-1978. Cependant, afin d'observer plus précisément l'impact de la Charte, nous allons suivre l'évolution des effectifs qui ont été affectés dès le début de leur cheminement scolaire par la Charte. On trouve au tableau 9 la répartition linguistique des élèves de la maternelle à la 3e année du primaire en 1980-1981, élèves pour la plupart inscrits à la maternelle lors d'années d'application de la Charte. La comparaison est faite avec l'année 1974-1975, période de libre choix de la langue d'enseignement[1], et avec l'année 1976-1977, reflet de la situation linguistique sous la Loi 22[1].

(1) La Loi 22, qui exigeait des élèves une 'connaissance suffisante' de la langue anglaise pour avoir accès à l'enseignement dans cette langue, a été sanctionnée le 31 juillet 1974. Cependant, les effectifs au 30 septembre 1974 reflètent une situation de libre choix (Loi 63), la Loi 22 (tests linguistiques) n'étant appliquée qu'à partir de 1975-1976.

Tableau 9: Répartition, selon la langue d'enseignement, des effectifs du réseau public fréquentant les classes maternelles ainsi que celles de 1re, 2e, 3e année du primaire au 30 septembre 1974, 1976 et 1980.

Classe	L/E*	1974	%	1976	%	1980(1)	%
Maternelle 5 ans	F	77 013	85,7	75 524	87,1	77 881	91,6
	A	12 854	14,3	11 202	12,9	7 161	8,4
	T	89 867	100,0	86 726	100,0	85 042	100,0
1er année	F	78 260	84,3	73 805	84,0	69 378	89,5
	A	14 603	15,7	14 037	16,0	8 128	10,5
	T	92 863	100,0	87 842	100,0	77 506	100,0
2e année	F	78 623	83,6	71 104	83,2	65 931	88,7
	A	15 396	16,4	14 359	16,8	8 471	11,3
	T	94 019	100,0	85 463	100,0	74 348	100,0
3e année	F	83 561	82,8	71 603	82,8	66 132	87,8
	A	17 334	17,2	14 834	17,2	9 207	12,2
	T	100 895	100,0	86 437	100,0	75 339	100,0

(1) Afin qu'elles demeurent comparables avec celles des années précédentes, les données statistiques pour l'année 1980 n'incluent pas les élèves fréquentant les classes d'accueil.

Source: Sommaire de l'école.

* L/E = Langue d'enseignement.

Tableau 10: Inscriptions selon la langue maternelle et la langue d'enseignement à la maternelle 4 ans et à la maternelle 5 ans dans les commissions scolaires de 1980-1981 à 1982-1983 (incluant les classes d'accueil).

Année	Langue maternelle	Langue d'enseignement: Maternelle 4 ans			Maternelle 5 ans			Total		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
1980-1981	Français	4 500	10	4 510	76 060	520	76 580	80 560	530	81 090
	Anglais	2 370	370	2 740	2 350	5 000	7 350	4 720	5 370	10 090
	Autre	2 100	200	2 310	2 590	1 680	4 270	4 700	1 880	6 580
	Total	8 980	580	9 560	81 000	7 200	88 200	89 980	7 780	97 760
1981-1982	Français	4 310	10	4 310	75 490	470	75 960	79 800	480	80 280
	Anglais	80	350	430	2 020	4 880	6 900	2 110	5 230	7 330
	Autre	220	80	310	2 910	1 360	4 270	3 130	1 440	4 570
	Total	4 610	440	5 060	80 420	6 710	87 130	85 040	7 150	92 180
1982-1983	Français	4 645	21	4 666	77 103	467	77 570	81 748	488	82 236
	Anglais	64	376	440	1 657	5 173	6 830	1 721	5 549	7 270
	Autre	261	79	340	2 528	1 301	3 829	2 789	1 380	4 169
	Total	4 970	476	5 446	81 288	6 941	88 229	86 258	7 417	93 675
1980-1981	Français	50,1	1,7	47,2	93,9	7,2	86,8	89,5	6,8	82,9
	Anglais	26,4	63,8	28,7	2,9	69,5	8,3	5,2	69,1	10,3
	Autre	23,5	34,5	24,1	3,2	23,3	4,9	5,3	24,1	6,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1981-1982	Français	93,4	2,3	85,5	93,9	7,0	87,2	93,8	6,7	87,1
	Anglais	1,8	79,5	8,5	2,5	72,8	7,9	2,5	73,2	7,9
	Autre	4,8	18,7	6,0	3,6	20,2	4,9	3,7	20,1	5,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1982-1983	Français	93,5	4,4	85,7	94,9	6,7	87,9	94,8	6,6	87,8
	Anglais	1,3	79,0	8,1	2,0	74,5	7,8	2,0	74,8	7,8
	Autre	5,2	16,6	6,2	3,1	18,8	4,3	3,2	18,6	4,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources: 1980-1981 = Sommaire de l'école au 30 septembre.

1981-1982 et 1982-1983 - Fichier Elèves Standard, données préliminaires.

De l'examen du tableau 9, il ressort clairement une croissance de la proportion des élèves étudiant en français. Si les variations des pourcentages d'élèves étudiant en français sont infimes entre 1974-1975 (libre choix) et 1976-1977 (Loi 22), par contre, entre 1976-1977 et 1980-1981 (Charte), on trouve une augmentation d'au moins 4,5 points de pourcentage à chaque classe. La proportion est la plus forte à la maternelle (91,6%) et diminue d'une classe à la classe supérieure. On peut supposer qu'avec le temps s'effacent les effets des exceptions prévues à la Charte.

Ainsi, à la maternelle 5 ans, en 1980-1981, le pourcentage d'élèves de langue maternelle anglaise devenait supérieur au pourcentage d'élèves de langue d'enseignement anglaise; 8,3% contre 8,2%. Puis, en 1982-1983, la tendance s'inverse; 7,9% des élèves reçoivent alors leur enseignement en anglais tandis que 7,7% des élèves sont de langue maternelle anglaise (tableau 10). Cette inversion est due, rappelons-le, aux modifications des règles d'admissibilité à la maternelle d'accueil 5 ans (les règles d'admissibilité sont énumérées au chapitre 3).

2- Réseau privé

Le réseau privé d'enseignement compte 90 841 élèves en 1982-1983[1] alors que l'on y dénombrait 97 177 élèves en 1977-1978 et 89 146 élèves en 1980-1981. De 1977-1978 à 1982-1983, le réseau privé a donc connu une baisse de 6,5% de ses effectifs alors que les

---

(1) Incluant les langues d'enseignement 'autres'.

effectifs du réseau public diminuaient de 15,1%. De 1980-1981 à 1982-1983, les effectifs du privé augmentent de 1,9% tandis que ceux du public diminuent de 5,1%. Ainsi, la proportion d'élèves fréquentant les écoles du réseau privé est passée de 7,1% en 1977-1978 à 7,3% en 1980-1981 et à 7,8% en 1982-1983.

L'étude des évolutions selon la langue d'enseignement et la langue maternelle sera menée selon la même présentation que pour le réseau public afin de faciliter les comparaisons.

Ainsi, pour le réseau privé, nous avons le tableau suivant:

	1977-1978		1980-1981		1982-1983	
	LM	LE	LM	LE	LM	LE
Francophones	82,2	85,1	80,1	88,0	79,2	90,1
Anglophones	13,6	14,9	13,1	12,0	13,2	9,9
Allophones	4,1	-	6,8	-	7,6	-
Indéterminé	0,1					

Note: LM = langue maternelle, LE = Langue d'enseignement

Sources: Langue d'enseignement; tableaux 1 et 11
Langue maternelle; 1977-1978 = document déjà cité de C. St-Germain, tableau 27, p. 48.
1980-1981 et 1982-1983 = tableau 12

Contrairement au réseau public, la proportion d'élèves étudiant en anglais est inférieure à la proportion d'élèves de langue maternelle anglaise et ce, très largement en 1982-1983; 9,9% contre 13,2%. Cet écart de - 3,3 points de pourcentage en 1982-1983 était de - 1,1 en 1980-1981 et de + 1,3 en 1977-1978.

L'évolution entre 1980-1981 et 1982-1983 a été causée par les facteurs suivants, classés selon leur ordre d'importance:

- Alors que 32,0% des Anglophones étudiaient en français en 1980-1981, on en retrouve 40,2% en 1982-1983. Ce facteur, à lui seul, explique environ 60% de l'évolution. Dans le réseau public, la proportion d'Anglophones étudiant en français n'est que de 13% en 1982-1983.

- La proportion des Allophones étudiant en français est passée de 76,3% en 1980-1981 à 83,8% en 1982-1983. Ce facteur explique environ 30% de l'évolution. Dans le réseau public la proportion d'Allophones étudiant en français n'est que de 44,9% en 1982-1983.

- Un dernier facteur, expliquant environ 10% de l'évolution, est le comportement des Francophones; alors que 98,7% d'entre eux étudiaient en français en 1980-1981, il y en a 99% en 1982-1983. La proportion est de 98,7% dans le réseau public en 1982-1983.

Tableau 11: Répartition des effectifs des divers groupes linguistiques selon la langue d'enseignement, de 1978-1979 à 1982-1983 (réseau privé).

Année	Langue maternelle	Langue d'enseignement		
		Français	Anglais	Total
1978-1979	français	98,6	1,4	100,0
	anglais	34,9	65,1	100,0
	autre	74,5	25,5	100,0
	total	89,0	11,0	100,0
1979-1980	français	98,5	1,5	100,0
	anglais	30,0	70,0	100,0
	autre	72,9	27,1	100,0
	total	87,2	12,8	100,0
1980-1981	français	98,7	1,3	100,0
	anglais	32,0	68,0	100,0
	autre	76,3	23,7	100,0
	total	88,0	12,0	100,0
1981-1982	français	98,9	1,1	100,0
	anglais	40,8	59,2	100,0
	autre	82,7	17,3	100,0
	total	90,2	9,8	100,0
1982-1983	français	99,0	1,0	100,0
	anglais	40,2	59,8	100,0
	autre	83,8	16,2	100,0
	total	90,1	9,9	100,0

Sources: 1978-1979 à 1980-1981 = Sommaire de l'école au 30 septembre.
1981-1982 et 1982-1983 = Fichier Elèves Standard, données préliminaires.

Tableau 12: Répartition des effectifs selon la langue maternelle, de 1978-1979 à 1982-1983 (réseau privé).

Année	Langue maternelle	Langue d'enseignement		
		Français	Anglais	Total
1978-1979	français	90,4	10,4	81,9
	anglais	5,1	77,1	12,8
	autre	4,5	12,5	5,3
	total	100,0	100,0	100,0
1979-1980	français	90,5	9,4	81,8
	anglais	5,0	79,5	13,0
	autre	4,5	11,4	5,2
	total	100,0	100,0	100,0
1980-1981	français	89,5	8,7	80,1
	anglais	5,1	79,2	13,1
	autre	5,3	12,1	6,8
	total	100,0	100,0	100,0
1981-1982	français	87,9	9,0	80,2
	anglais	5,9	78,9	13,0
	autre	6,2	12,1	6,8
	total	100,0	100,0	100,0
1982-1983	français	87,1	8,2	79,2
	anglais	5,9	79,4	13,2
	autre	7,0	12,4	7,6
	total	100,0	100,0	100,0

Source: Fichier Elèves Standard.

CHAPITRE 3

L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS AUX NON FRANCOPHONES

L'enseignement du français aux non Francophones se donne dans le secteur de l'accueil et le secteur de l'immersion[1]. Le secteur de l'accueil comprend les classes d'accueil et, depuis 1981-1982, les classes de francisation.

1- Les classes d'accueil

Les classes d'accueil ont été créées en 1969 pour faciliter l'intégration des non Francophones aux classes françaises ordinaires. Ces élèves reçoivent dans les classes d'accueil un enseignement intensif du français pendant une durée maximale de 10 mois.

Dans les premier temps, les classes d'accueil étaient réservées aux immigrants non Francophones[2]. Ces classes étaient alors peu nombreuses, limitées à la CECM, comptant 130 élèves en 1969-1970. Leur population a graduellement augmenté passant à 265 élèves en juin 1971, à 428 en juin 1972 et à 644 à la fin de 1973-1974.

A partir de 1973, on admet les enfants non Francophones dont l'un des parents n'est pas né au Canada. Le réseau s'étend alors puisque dix autres commissions scolaires se joignent à la CECM. On passe à 1 574 élèves au 31 janvier 1974, à 3 268 élèves en 1977-1978.

---

(1) Dans les classes régulières anglaises se donnent, de plus, des cours de français comme langue seconde.

(2) Tiré de Claude St-Germain, La situation linguistique dans les écoles primaires et secondaires, 1971-1972 à 1978-1979, op.cit.

Tableau 13: Évolution des effectifs des classes d'accueil selon l'ordre d'enseignement et la «confessionnalité» des organismes d'enseignement pour l'ensemble du Québec, de 1976-1977 à 1982-1983.

Année	«Confessionnalité»	Ordre d'enseignement				
		Mat. 4 ans	Mat. 5 ans	Primaire	Secondaire	Total
1976-1977	cath.	-	-	-	-	3 199
	prot.	-	-	-	-	30
	total	-	-	-	-	3 229
1977-1978	cath.	-	-	-	-	3 245
	prot.	-	-	-	-	23
	total	-	-	-	-	3 268
1978-1979	cath.	2 133	1 422	930	390	4 875
	prot.	189	338	410	117	1 054
	total	2 322	1 760	1 340	507	5 929
1979-1980	cath.	2 690	1 484	1 061	671	5 906
	prot.	812	731	147	63	1 753
	total	3 502	2 215	1 208	734	7 659
1980-1981	cath.	2 824	1 606	1 678	1 156	7 264
	prot.	1 609	1 082	208	147	3 046
	total	4 433	2 688	1 886	1 303	10 310
1981-1982	cath.	1	465	1 252	1 004	2 722
	prot.	-	92	277	140	509
	total	1	557	1 529	1 144	3 231
1982-1983	cath.	1	496	1 234	1 094	2 825
	prot.	-	133	216	127	476
	total	1	629	1 450	1 221	3 301

Source: Statistiques sur les effectifs des écoles au Québec au 30 septembre.

En 1978, les classes d'accueil sont accessibles à tous les enfants non Francophones, y compris les Anglophones admissibles à l'enseignement en anglais en vertu de la loi 101. Dix-sept commissions scolaires offrent alors des classes d'accueil à 5 929 non Francophones. En 1980-1981 le nombre d'élèves atteint 10 310.

Le tableau 13 présente les données disponibles relatives aux classes d'accueil. La ventilation selon la 'confessionnalité' de la commission scolaire est disponible à partir de 1976-1977 et la répartition des effectifs selon l'ordre d'enseignement à partir de 1978-1979. On remarque que la population des classes d'accueil a plus que triplé entre 1976-1977 et 1980-1981, qu'elle a pris de l'ampleur dans les écoles protestantes à partir de 1978-1979, la Loi 101 donnant l'occasion aux commissions scolaires protestantes de mettre sur pied un secteur d'enseignement en français. On observe également une concentration à la pré-maternelle et à la maternelle des effectifs des classes d'accueil ($\simeq$ 70%).

En 1981-1982, on remarque une baisse considérable des effectifs dans l'ensemble des classes d'accueil et, plus particulièrement, à la pré-maternelle et à la maternelle. Après avoir fait couler beaucoup d'encre, les maternelles d'accueil 4 ans ont été abolies. De plus, l'accessibilité aux classes d'accueil a été restreinte. Après avoir été ouvertes à tous les non Francophones, elles ne le sont en 1981-1982 qu'aux élèves répondant aux quatre conditions suivantes[1]:

---

(1) Tiré de Règles budgétaires pour l'année scolaire 1981-1982, Direction générale de l'administration, ministère de l'Éducation, 19 juin 1981, p. 27.

- non admissibles à l'enseignement en anglais, en vertu de l'article 73 de la Charte de la langue française;

- non couverts, par l'article 85 de la Charte de la langue française (séjour temporaire);

- dont les parents sont établis au Québec depuis moins de cinq ans, soit après le 31 août 1976;

- dont la connaissance insuffisante du français ne leur permettrait pas de poursuivre normalement leurs études dans une classe ordinaire.

Par ailleurs, les classes d'accueil doivent être situées dans les écoles où toutes les activités, tant pédagogiques qu'administratives, se déroulent en français. Cette condition supplémentaire a été ajoutée après que fut mis en doute la valeur d'un enseignement en français donné à des enfants baignant dans un milieu anglophone(1).

2- Les classes de francisation

Ces classes ont été ouvertes en 1981-1982 aux élèves qui ne sont pas admissibles aux classes d'accueil. Il s'agit donc surtout d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais mais désireux de recevoir un enseignement en français et des élèves non admissibles à l'enseignement en anglais mais dont les parents sont établis au Québec depuis

(1) Edith Bécard et Claude St-Germain, La cohabitation linguistique en milieu scolaire au Québec, Etude exploratoire, Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, document de travail numéro 1, février 1980.

Tableau 14: Élèves inscrits dans les classes de francisation selon la «confessionnalité» et l'ordre d'enseignement, 1981-1982 et 1982-1983.

Année	Confessionnalité	Maternelle	Primaire	Secondaire	Total
1981-1982	Catholique	858	316	40	1 214
	Protestante	334	63	10	407
	Multiconfessionnelle	-	4	3	7
	Indéterminée	2	3	-	5
	Total	1 194	386	53	1 633
1982-1983	Catholique	747	122	44	913
	Protestante	259	47	-	306
	Multiconfessionnelle	-	2	-	2
	Indéterminée	-	-	-	-
	Total	1 006	171	44	1 221

Source: 1981-1982 = Fichier Élèves standard, données provisoires.
1982-1983 = Fichier D.C.S., données provisoires non publiées.

plus de cinq ans. Ces classes de francisation ont pour objectif de permettre l'intégration aux classes françaises ordinaires d'élèves qui ne possèdent pas une connaissance usuelle du français (tableau 14).

On observe, au tableau 14, tant en 1981-1982 qu'en 1982-1983, une concentration des enfants des classes de francisation à la maternelle catholique ce qui n'a rien d'étonnant puisque ces classes doivent également se trouver dans des écoles française où toutes les activités, tant pédagogiques qu'administratives, se déroulent en français.

Au total, en 1982-1983, 4 522 enfants ont fréquenté soit une classe d'accueil, soit une classe de francisation alors qu'on en démontrait 5 877 (maternelle 4 ans exclue) dans les classes d'accueil en 1980-1981.

3- Les classes d'immersion

Quand on parle de classes d'immersion, on parle de cours donnés en français à des élèves anglophones et allophones qui reçoivent un enseignement général en anglais. Le nombre de cours donnés en français varie dans des proportions plus ou moins grandes et les élèves sont inscrits comme recevant un enseignement en anglais. Précisons qu'il ne s'agit pas de cours de français, mais de cours donnés en français.

De 1977-1978 à 1980-1981, le nombre total d'élèves fréquentant ces classes se situait autour de 17 000. On observe cependant une diminution d'environ 1 700 élèves en 1981-1982, baisse qui se retrouve uniquement au secondaire où l'on passe de 8 956 à 6 887 élèves (tableau 15).

Tableau 15: Évolution des effectifs des classes d'immersion selon l'ordre d'enseignement et la «confessionnalité» des organismes d'enseignement, de 1976-1977 à 1981-1982.

Année	Confessionnalité	Maternelle	Primaire	Secondaire	Total
1976-1977	cath.	142	941	296	1 379
	prot.	1 351	7 400	3 215	11 966
	total	1 493	8 341	3 511	13 345
1977-1978	cath.	113	1 136	1 102	2 351
	prot.	1 083	6 367	7 953	15 403
	total	1 196	7 503	9 055	17 754
1978-1979	cath.	409	880	1 300	2 589
	prot.	688	5 604	8 785	15 077
	total	1 097	6 484	10 085	17 666
1979-1980	cath.	439	1 369	1 327	3 135
	prot.	624	5 634	7 675	13 933
	total	1 063	7 003	9 002	17 068
1980-1981	cath.	419	1 705	1 425	3 549
	prot.	576	5 728	7 531	13 835
	multic.	22	-	-	22
	total	1 017	7 433	8 956	17 406
1981-1982(1)	cath.	464	1 792	1 313	3 569
	prot.	695	5 846	5 573	12 114
	multic.	-	10	1	11
	total	1 159	7 648	6 887	15 694

(1) Sources: Statistiques sur les effectifs des écoles au Québec au 30 septembre. Fichier Élèves Standard 1981-1982, données provisoires.

CHAPITRE 4

LES ÉLÈVES ADMISSIBLES À L'ENSEIGNEMENT EN ANGLAIS

En vertu de la Charte de la langue française, l'enseignement se donne en français dans les classes maternelles, dans les écoles primaires et secondaires du Québec sous réserve des exceptions suivantes:

Ainsi, « peuvent recevoir l'enseignement en anglais, à la demande de leur père et de leur mère,

a) les enfants dont le père ou la mère a reçu au Québec, l'enseignement primaire en anglais,

b) les enfants dont le père ou la mère est, le 26 août 1977, domicilié au Québec et a reçu, hors du Québec, l'enseignement primaire en anglais,

c) les enfants qui, lors de leur dernière année de scolarité au Québec avant le 26 août 1977, recevaient légalement l'enseignement en anglais dans une classe maternelle publique ou à l'école primaire ou secondaire,

d) les frères et soeurs cadets des enfants visés au paragraphe c[1] ».

---

(1) Charte de la langue française, p. 13.

De plus, certains domaines ne sont pas couverts par la Charte de la langue française et les enfants y sont libres de fréquenter l'école anglaise sans répondre à l'une des conditions mentionnées ci-haut. C'est le cas de:

1- Les enfants fréquentant les écoles privées non-subventionnées, les écoles fédérales et les écoles des réserves indiennes;

2- Les enfants des commissions scolaires Crie et Kativik ainsi que les Naskapi de Shefferville;

3- Les enfants qui sont temporairement domiciliés au Québec;

4- Les enfants présentant des difficultés graves d'apprentissage.

Les personnes désireuses d'étudier en anglais doivent faire une demande d'admissibilité au Bureau de l'admissibilité à l'enseignement en anglais. Ce Bureau possède un fichier-registre pouvant être couplé avec le fichier général des inscriptions des élèves au ministère de l'Education.

Nous avons ainsi obtenu la distribution des élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon le réseau, la langue maternelle et la langue d'enseignement, de 1977-1978 à 1981-1982 (tableau 16). Sur 100 élèves admissibles en 1981-1982 à l'enseignement en anglais, on trouve 66 Anglophones, 24 Allophones et 10 Francophones. Tandis que le nombre total d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais diminue depuis 1977-1978, passant de 216 330 élèves à 158 156 élèves en 1981-1982, la proportion d'admissibles étudiant en français, elle, passe de 3 % à 7,5% (6 512 élèves en 1977-1978 et 11 764 en 1981-1982). La baisse de cette proportion de 1980-1981 à 1981-1982 (7,5% contre 7,7%) est, là encore, imputable à l'abolition des maternelles d'accueil

4 ans et à l'interdiction des classes d'accueil aux élèves admissibles à l'enseignement en anglais. De plus, la proportion d'élèves étudiant en français parmi ceux admissibles à l'enseignement en anglais a augmenté à l'intérieur de chaque groupe linguistique. Chez les Francophones, cette proportion est passée de 10,4% en 1977-1978 à 21,0% en 1981-1982, chez les Anglophones de 2,5% à 6,9% et chez les Allophones de 1,3% à 2,8%.

Vu sous un autre angle, pour 100 admissibles étudiant en français, il y a en 1977-1978; 55,3 Anglophones, 34,4 Francophones et 9,6 Allophones et, en 1981-1982, 61,1 Anglophones, 30,0 Francophones et 8,9 Allophones.

Donc, en conclusion, alors que l'application de la Charte de la langue française a fait augmenter la proportion d'élèves étudiant en français, parallèlement, l'attrait pour l'enseignement en français a également crû chez les personnes admissibles à l'enseignement en anglais.

Tableau 16

Élèves admissibles à l'enseignement en anglais
selon la langue d'enseignement et la langue maternelle
Réseau public et privé

Langue Maternelle	Langue d'enseignement				Pourcentages verticaux				Pourcentages horizontaux			
	Français	Anglais	Indéterm.	Total	Français	Anglais	Indéterm.	Total	Français	Anglais	Indéterm.	Total
1977-1978												
Français	2 241	13 334	2	21 577	34,4	9,2	8,7	10,0	10,4	89,6	-	100,0
Anglais	3 601	140 146	15	143 762	55,3	66,8	65,2	66,4	2,5	97,5	-	100,0
Autre	627	48 386	6	49 019	9,6	23,1	26,1	22,7	1,3	98,7	-	100,0
Indéterm.	43	1 929	-	1 972	0,7	0,9	-	0,9	2,2	97,8	-	100,0
TOTAL	6 512	209 795	23	216 330	100,0	100,0	100,0	100,0	3,0	97,0	-	100,0
1978-1979												
Français	3 385	19 078	-	22 463	26,7	10,0	-	11,1	15,1	84,9	-	100,0
Anglais	8 205	126 615	4	134 824	64,7	66,7	13,3	66,5	6,1	93,9	-	100,0
Autre	1 087	44 148	23	45 258	8,6	23,3	76,7	22,3	2,4	97,5	0,1	100,0
Indéterm.	5	77	3	85	-	-	10,0	0,1	5,9	90,6	3,5	100,0
TOTAL	12 682	189 918	30	202 630	100,0	100,0	100,0	100,0	6,3	93,7	-	100,0
1979-1980												
Français	3 790	16 793	-	20 583	26,6	9,6	-	10,9	18,4	81,6	-	100,0
Anglais	9 200	115 905	7	125 112	64,5	66,2	46,7	66,0	7,4	92,6	-	100,0
Autre	1 246	42 463	7	43 718	8,8	24,2	46,7	23,1	2,9	97,1	-	100,0
Indéterm.	19	63	1	83	0,1	-	6,6	-	22,9	75,9	1,2	100,0
TOTAL	14 257	175 224	15	189 496	100,0	100,0	100,0	100,0	7,5	92,5	-	100,0
1980-1981												
Français	3 378	14 729	1	18 108	25,7	9,3	9,1	10,6	18,7	81,3	-	100,0
Anglais	8 614	104 015	2	112 631	65,4	65,7	18,2	65,6	7,6	92,4	-	100,0
Autre	1 174	39 623	8	40 805	8,9	25,0	72,7	23,8	2,9	97,1	-	100,0
Indéterm.	2	9	-	11	-	-	-	-	18,2	81,8	-	100,0
TOTAL	13 168	158 376	11	171 555	100,0	100,0	100,0	100,0	7,7	92,3	-	100,0
1981-1982												
Français	3 133	13 270	6	16 409	30,0	9,1	15,8	10,6	21,0	79,0	-	100,0
Anglais	7 182	96 491	21	103 694	61,1	65,9	55,3	65,6	6,9	93,1	-	100,0
Autre	1 048	36 583	10	37 641	8,9	25,0	26,3	23,8	2,8	97,2	-	100,0
Indéterm.	1	10	1	12	-	-	2,6	-	8,3	83,4	8,3	100,0
TOTAL	11 764	146 354	38	158 156	100,0	100,0	100,0	100,0	7,5	92,5	-	100,0

Source : Fichier-contrôle de la Loi 101.

DEUXIÈME PARTIE

L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE

CHAPITRE 5

EVOLUTION DE LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL DE 1976-1977 À 1982-1983

Les effectifs de l'enseignement collégial ont subi, durant la période 1976-1977 à 1982-1983, les effets de deux phénomènes;

- La forte natalité au Québec entre 1954 et 1964. Les plus jeunes de ces générations atteindront l'enseignement collégial durant la période 1976-1977 à 1982-1983.

- Ces générations ont grandi avec la 'révolution tranquille' et, en corrollaire, une accessibilité plus grande à tous les ordres d'enseignement. On a donc là un deuxième facteur de croissance des effectifs.

Si la Charte de la langue française réglemente le choix de la langue d'enseignement dans les classes maternelles, primaires et secondaires, elle laisse l'élève libre du choix de la langue d'enseignement aux niveaux collégial et universitaire. Il sera intéressant d'observer la réaction des élèves à ce libre choix. La première partie du chapitre traite du réseau public d'enseignement collégial et la deuxième partie, du réseau privé

1- Evolution des effectifs dans les cégeps

En 1982-1983, on dénombre 131 689 élèves dans les cégeps (réseau public) ce qui représente 88% des effectifs de l'enseignement collégial.

Depuis 1976, les effectifs du réseau public ont augmenté de 24,1%; l'augmentation des élèves étudiant en français est de 26,9% et celle des effectifs étudiant en anglais de 12,0% (tableau 17).

Les données selon la langue maternelle indiquent que le groupe 'Allophone' a connu depuis 1976 une très forte augmentation relative de ses effectifs, soit 66,5%. Durant la même période, les Francophones ont augmenté de 26,8% et les effectifs Anglophones ont diminué de 4,4%.

Si l'évolution des effectifs scolaires observée depuis l'adoption de la Charte de la langue française à l'éducation préscolaire, au primaire et au secondaire fait état de changements substantiels dans la répartition linguistique selon la langue d'enseignement, ce n'est pas le cas dans l'enseignement collégial. On n'y observe que de légères variations, le pourcentage d'élèves étudiant en français demeurant stable autour de 82% et le pourcentage d'élèves étudiant en anglais se situant autour de 18%.

Les données selon la langue maternelle indiquent que de 1976-1977 à 1982-1983 la proportion des cégépiens Francophones et Allophones a augmenté tandis que celle des Anglophones a diminué. Ainsi, alors qu'en 1976-1977, sur 100 élèves, on trouvait 81,5 Francophones, 14,2 Anglophones et 4,3 Allophones, on trouve, en 1982-1983, 83,3 Francophones, 11 Anglophones et 5,7 Allophones.

Tableau 17: Les cégépiens: répartition selon la langue d'enseignement et la langue maternelle, de 1976-1977 à 1982-1983 (réseau public).

Année	Langue maternelle	LANGUE D'ENSEIGNEMENT											
		Total des effectifs				Pourcentages horizontaux				Pourcentages verticaux			
		F	A	B	T	F	A	B	T	F	A	B	T
1976-77	Français	84 737	1 775		86 512	97,9	2,1		100,0	98,9	8,7		81,5
	Anglais	366	14 752		15 118	2,4	97,6		100,0	0,4	72,2		14,2
	Autre	621	3 903		4 524	13,7	86,3		100,0	0,7	19,1		4,3
	Total	85 724	20 430		106 154	80,8	19,2		100,0	100,0	100,0		100,0
1977-78	Français	95 441	1 731		97 172	98,2	1,8		100,0	98,9	8,3		82,8
	Anglais	379	15 482		15 861	2,4	97,6		100,0	0,4	74,3		13,5
	Autre	664	3 619		4 283	15,5	84,5		100,0	0,7	17,4		3,7
	Total	96 484	20 832		117 316	82,2	17,8		100,0	100,0	100,0		100,0
1978-79	Français	97 989	1 918		99 907	98,1	1,9		100,0	98,9	9,4		83,6
	Anglais	417	14 356		14 773	2,8	97,2		100,0	0,4	70,4		12,4
	Autre	721	4 124		4 845	14,9	85,1		100,0	0,7	20,2		4,0
	Total	99 127	20 398		119 525	82,9	17,1		100,0	100,0	100,0		100,0
1979-80	Français	95 705	2 240		97 945	97,7	2,3		100,0	98,6	11,0		83,5
	Anglais	445	13 291		13 736	3,2	96,8		100,0	0,5	65,3		11,7
	Autre	863	4 819		5 682	15,2	84,8		100,0	0,9	23,7		4,8
	Total	97 013	20 350		117 363	82,7	17,3		100,0	100,0	100,0		100,0
1980-81	Français	95 912	2 477		98 389	97,5	2,5		100,0	98,6	11,6		83,0
	Anglais	434	13 421		13 855	3,1	96,9		100,0	0,4	63,1		11,7
	Autre	936	5 389		6 325	14,8	85,2		100,0	1,0	25,3		5,3
	Total	97 282	21 287		118 569	82,0	18,0		100,0	100,0	100,0		100,0
1981-82	Français	100 253	2 619		102 872	97,5	2,5		100,0	98,4	11,9		83,1
	Anglais	455	13 587		14 042	3,2	96,8		100,0	0,5	61,9		11,3
	Autre	1 145	5 758		6 903	16,6	83,4		100,0	1,1	26,2		5,6
	Total	101 853	21 964		123 817	82,3	17,7		100,0	100,0	100,0		100,0
1982-83	Français	106 850	2 849		109 699	97,4	2,6		100,0	98,2	12,5		83,3
	Anglais	511	13 944		14 455	3,5	96,5		100,0	0,5	60,9		11,0
	Autre	1 444	6 090		7 534	19,2	80,8		100,0	1,3	26,6		5,7
	Total(1)	108 806	22 883		131 689	82,6	17,4		100,0	100,0	100,0		100,0

Source: Fichier SICC (Système d'information sur les clientèles du collégial), 1982-1983: données provisoires.
(1) Un élève est de langue maternelle indéterminée.

Si l'on examine plus en détail les choix des cégépiens relativement à la langue d'enseignement, on observe que:

- La proportion des Francophones étudiant en anglais est passée de 1976-1977 à 1982-1983 de 2,1% à 2,6% et la proportion des Anglophones étudiant en français de 2,4% à 3,5%. En nombres absolus, on trouve, en 1982-1983, 2 849 Francophones dans les cégeps anglais et 511 Anglophones dans les cégeps français;

- Le choix des Allophones s'est modifié; en 1976-1977, 13,7% d'entre eux étudiaient en français et 86,3% étudiaient en anglais. En 1982-1983, ces proportions sont passées à 19,2% et 80,8%. La proportion d'Allophones étudiant en français au cégep reste néanmoins très inférieure à celle observée aux ordres d'enseignement touchés par la Charte (préscolaire, primaire et secondaire); en 1982-1983, 44,9% des écoliers Allophones étudiaient en français.

2- Evolution des effectifs dans les établissements privés

Les effectifs des collèges privés représentent 12% du total des effectifs de l'enseignement collégial, soit 18 274 élèves en 1982-1983. Il s'agit d'une croissance de 22,5% par rapport à l'année 1976-1977. Rappelons que le réseau public avait vu ses effectifs croître de 24,1% durant la même période.

Les tableaux 18 et 19 nous renseignent sur les effectifs selon la langue d'enseignement de l'établissement fréquenté. Après avoir estimé la répartition linguistique des élèves dans les collèges privés

bilingues, on obtient les proportions suivantes; 81% des élèves étudient en français et 19% en anglais. Cette répartition est semblable à celle observée dans le public: 82% et 18%. L'augmentation des effectifs étudiant en français a été de 16,7% de 1976-1977 à 1981-1982 alors que les effectifs étudiant en anglais se sont accrus de 10,5%.

En ce qui concerne la distribution des élèves selon la langue maternelle on trouve, en 1982-1983, 81,2% de Francophones, 14,3% d'Anglophones et 4,5% d'Allophones. Dans le réseau public, ces proportions étaient respectivement de 83,3%, 11,0% et 5,7%.

ableau 28 Effectifs de l'enseignement collégial, réseau privé et écoles gouvernementales, selon la langue d'enseignement et la langue maternelle, de 1976-1977 à 1982-1983.

Année	Langue maternelle	LANGUE D'ENSEIGNEMENT											
		Total des effectifs				Pourcentages horizontaux				Pourcentages verticaux			
		F	A	B	T	F	A	B	T	F	A	B	T
976-77	Français	9 456	370	2 449	12 275	77,0	3,0	20,0	100,0	98,1	19,5	72,4	82,3
	Anglais	94	1 332	556	1 982	4,7	67,2	28,1	100,0	1,0	70,3	16,5	13,3
	Autre	89	194	376	659	13,5	29,4	57,1	100,0	0,9	10,2	11,1	4,4
	Total	9 639	1 896	3 381	14 916	64,6	12,7	22,7	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
977-78	Français	10 218	363	2 516	13 097	78,0	2,8	19,2	100,0	98,3	21,0	71,8	83,8
	Anglais	88	1 192	617	1 897	4,7	62,8	32,5	100,0	0,8	69,0	17,6	12,1
	Autre	91	172	373	636	14,3	27,0	58,7	100,0	0,9	10,0	10,6	4,1
	Total	10 397	1 727	3 506	15 630	66,5	11,1	22,4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
978-79	Français	10 242	337	2 384	12 963	79,0	2,6	18,4	100,0	98,3	19,8	73,0	84,6
	Anglais	75	1 184	579	1 838	4,1	64,4	31,5	100,0	0,7	69,6	17,7	11,9
	Autre	101	180	304	585	17,2	30,8	52,0	100,0	1,0	10,6	9,3	3,8
	Total	10 418	1 701	3 267	15 386	67,7	11,1	21,2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
979-80	Français	10 500	264	2 793	13 557	77,5	1,9	20,6	100,0	98,1	14,8	72,9	83,1
	Anglais	87	1 299	689	2 075	4,2	62,6	33,2	100,0	0,8	72,7	18,0	12,7
	Autre	122	223	347	692	17,6	32,2	50,2	100,0	1,1	12,5	9,1	4,2
	Total	10 709	1 786	3 829	16 324	65,6	10,9	23,5	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
980-81	Français	10 422	278	2 993	13 693	76,1	2,0	21,9	100,0	97,8	15,0	72,6	82,3
	Anglais	123	1 325	828	2 276	5,4	58,2	36,4	100,0	1,1	71,4	20,1	13,7
	Autre	116	252	300	668	17,4	37,7	44,9	100,0	1,1	13,6	7,3	4,0
	Total	10 661	1 855	4 121	16 637	64,1	11,1	24,8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1981-82	Français	10 468	262	3 297	14 027	74,6	1,9	23,5	100,0	96,0	13,8	74,5	81,4
	Anglais	136	1 333	886	2 355	5,8	56,6	37,6	100,0	1,2	70,0	20,0	13,7
	Autre	300	300	243	843	35,6	35,6	28,8	100,0	2,8	15,8	5,5	4,9
	Total	10 904	1 895	4 426	17 225	63,3	11,0	25,7	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1982-83	Français	10 757	294	3 792	14 843	72,5	2,0	25,5	100,0	96,0	14,8	74,6	81,2
	Anglais	150	1 378	1 084	2 612	5,7	52,8	41,5	100,0	1,3	69,4	21,3	14,3
	Autre	296	314	209	819	36,2	38,3	25,5	100,0	2,7	15,8	4,1	4,5
	Total	11 203	1 986	5 085	18 274	61,3	10,9	27,8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Fichier SICC (Système d'information sur les clientèles du collégial), 1982-1983: données provisoires.

Tableau 19: Répartition des élèves du collégial selon la langue d'enseignement dans le réseau privé et les écoles gouvernementales.

	LANGUE D'ENSEIGNEMENT					
Année	Français	%	Anglais	%	Total	%
1976-1977	12 040	80,7	2 876	19,3	14 916	100,0
1977-1978	12 886	82,4	2 744	17,6	15 630	100,0
1978-1979	12 738	82,8	2 648	17,2	15 386	100,0
1979-1980	13 428	82,3	2 896	17,7	16 324	100,0
1980-1981	13 587	81,7	3 050	18,3	16 637	100,0
1981-1982	14 046	81,5	3 179	18,5	17 225	100,0

Source: Fichier SICC (Système d'information sur les clientèles du collégial), 1982-1983: données provisoires.

CHAPITRE 6

EVOLUTION DE LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS LES UNIVERSITES

1- Les effectifs des universités de 1966 à 1981

Le secteur universitaire est celui qui a connu la plus forte augmentation d'effectif, soit 265% depuis 1966. Le tableau 20 présente les effectifs des universités francophones et anglophones selon le régime de fréquentation; temps complet ou temps partiel au trimestre d'automne. Les universités Laval, de Montréal (y compris l'Ecole Polytechnique et les Hautes études commerciales), de Sherbrooke et les établissements du réseau de l'université du Québec sont classées comme francophones et les universités McGill, Concordia et Bishop's comme anglophones.

De 1966 à 1981, les effectifs des universités francophones, bénéficiant de l'explosion démographique et d'une accessibilité plus grande à tous les ordres d'enseignement, sont passés de 26 244 à 141 505 étudiants, une augmentation de 440%. En 1966, on dénombrait plus d'étudiants dans les universités anglophones, soit 26 415 étudiants. En 1981, on en trouve 50 420, une augmentation de 90%.

En regardant du côté du type de fréquentation, on observe les augmentations suivantes:

	Augmentations relatives de 1966 à 1981		
	Temps complet	Temps partiel	Total
Université francophones	220%	1150%	440%
Universités anglophones	60%	140%	90%
Total	150%	510%	265%

Tableau 20: Evolution des effectifs universitaires (trimestre d'automne): Répartition selon la langue d'enseignement de l'établissement et le régime des études de 1966 à 1981.

Langue D'enseignement		Temps complet	%	Temps partiel	%	Total	%
1966	F	20 029	55,6	6 215	37,4	26 244	49,8
	A	15 996	44,4	10 419	62,6	26 415	50,2
	T	36 025	100,0	16 634	100,0	52 659	100,0
1967	F	22 282	54,9	6 870	37,0	29 152	49,3
	A	18 270	45,1	11 685	63,0	29 955	50,7
	T	40 552	100,0	18 555	100,0	59 107	100,0
1968	F	25 998	56,6	7 455	34,4	33 453	49,5
	A	19 934	43,4	14 222	65,6	34 156	50,5
	T	45 932	100,0	21 677	100,0	67 609	100,0
1969	F	33 249	60,5	13 251	47,7	46 500	56,2
	A	21 684	39,5	14 553	52,3	36 237	43,8
	T	54 933	100,0	27 804	100,0	82 737	100,0
1970	F	35 317	64,5	18 552	55,1	53 869	60,9
	A	19 468	35,5	15 103	44,9	34 571	39,1
	T	54 785	100,0	33 655	100,0	88 440	100,0
1971	F	36 550	65,8	23 773	62,4	60 323	64,4
	A	18 965	34,2	14 306	37,6	33 271	35,6
	T	55 515	100,0	38 079	100,0	93 594	100,0
1972	F	38 245	66,1	29 123	66,4	67 368	66,2
	A	19 656	33,9	14 727	33,6	34 383	33,8
	T	57 901	100,0	43 850	100,0	101 751	100,0
1973	F	39 831	64,6	34 003	65,2	73 834	64,9
	A	21 811	35,4	18 171	34,8	39 982	35,1
	T	61 642	100,0	52 174	100,0	113 816	100,0
1974	F	43 575	63,7	39 752	66,1	83 327	64,8
	A	24 861	36,3	20 378	33,9	45 239	35,2
	T	68 436	100,0	60 130	100,0	128 566	100,0
1975	F	47 689	64,4	44 340	68,6	92 029	66,3
	A	26 410	35,6	20 266	31,4	46 676	33,7
	T	74 099	100,0	64 606	100,0	138 705	100,0
1976	F	49 335	65,7	49 707	71,4	99 042	68,5
	A	25 700	34,3	19 893	28,6	45 593	31,5
	T	75 035	100,0	69 600	100,0	144 635	100,0
1977	F	53 720	68,2	53 654	70,8	107 374	69,5
	A	25 086	31,8	22 131	29,2	47 217	30,5
	T	78 806	100,0	75 785	100,0	154 591	100,0
1978	F	56 304	69,0	64 581	75,3	120 885	72,2
	A	25 262	31,0	21 160	24,7	46 422	27,8
	T	81 566	100,0	85 741	100,0	167 307	100,0
1979	F	58 740	69,5	71 067	76,5	129 807	73,1
	A	25 788	30,5	21 875	23,5	47 663	26,9
	T	84 528	100,0	92 942	100,0	177 470	100,0
1980	F	61 852	70,9	76 719	75,4	138 571	73,3
	A	25 407	29,1	25 091	24,6	50 498	26,7
	T	87 259	100,0	101 810	100,0	189 069	100,0
1981	F	63 970	71,2	77 535	76,0	141 505	73,7
	A	25 933	28,8	24 487	24,0	50 420	26,3
	T	89 903	100,0	102 022	100,0	191 925	100,0

Source: 1966 à 1977: Registraires des universités, DGES - SED
1978 à 1981: Formulaire «Statistiques sur les inscriptions universitaires» MEQ, DGERU, DED.

L'augmentation globale de 265% se décompose donc en une augmentation de 150% des effectifs à temps plein et une augmentation de 510% des effectifs à temps partiel. On notera particulièrement la croissance fulgurante des effectifs à temps partiel dans les universités francophones qui représente 51% de l'augmentation globale (temps complet + temps partiel) de l'ensemble des universités.

Notons également que jusqu'en 1968 on trouvait plus d'étudiants dans les universités anglophones que dans les universités francophones. À partir de 1969, la situation se renverse et l'écart s'accroît alors graduellement si bien, qu'en 1981, 73,7% des effectifs universitaires étudient dans les universités francophones.

2- Répartition des effectifs selon la langue d'enseignement de l'université et la langue maternelle des inscrits, 1979 à 1981

De 1979 à 1981, les effectifs Francophones ont augmenté de 18%, les effectifs Anglophones de 2,5% et les effectifs Allophones ont connu une diminution de 24,5%. La hausse des Francophones est de 21 429 étudiants dont la principale composante est une hausse de 12 759 étudiants à temps partiel dans les universités francophones. Quant à la baisse globale de 5 066 Allophones, la composante principale en est une baisse de 5 385 étudiants à temps partiel dans les universités francophones (tableau 21).

Si l'on examine maintenant le choix de la langue d'enseignement universitaire selon les trois groupes linguistiques à l'automne 1981, on peut faire ressortir les points suivants:

- La proportion des Francophones dans les universités anglaises est de 7,3%.

- La proportion des Anglophones dans les universités françaises est de 5,0%.

- La proportion des Allophones dans les universités françaises est de 39,2%. Cette proportion était de 55,7% à l'automne 1979.

Si l'on compare ces 'libre choix' avec les orientations linguistiques dans les commissions scolaires touchées par la Charte de la langue française, on remarque, en 1981-1982, que:

- On retrouve une proportion beaucoup plus forte de Francophones dans les classes universitaires anglaises que dans les classes anglaises des commissions scolaires; 7,3% contre 1,4%

- Le choix des Anglophones pour un enseignement en français est beaucoup plus faible dans les universités que dans les commissions scolaires; 5% contre 12,8%.

- Le choix des Allophones à l'université est proche de leur répartition dans les commissions scolaires; 39,2% d'entre eux étudient dans les universités francophones contre 41,1% dans les classes françaises des commissions scolaires.

Tableau 21a: Répartition des effectifs des universités francophones selon la langue maternelle, le type de fréquentation aux sessions d'automne, 1978 à 1981.

	TYPE DE FRÉQUENTATION											
	1978			1979			1980			1981		
	T.C.	T.P.	S.T.	T.C.	T.P.	S.T.	T.C.	T.P.	S.T.	T.C.	T.P.	S.T.
Français	49 994	51 514	101 508	53 981	56 744	110 725	57 420	65 472	122 892	60 769	69 503	130 272
Anglais	467	513	980	803	670	1 473	843	661	1 504	827	782	1 609
Autre	1 188	6 522	7 710	1 974	9 536	11 510	2 118	8 532	10 650	2 083	4 042	6 125
Non-déclarée	4 707	5 980	10 687	1 982	4 117	6 099	1 471	2 054	3 525	1 922	1 577	3 499
Total	56 356	64 529	120 885	58 740	71 067	129 807	61 852	76 719	138 571	65 601	75 904	141 505

Note: T.C. = Temps complet, T.P. = Temps partiel, S.T. = Sous-total

Source: Formulaires «Statistiques sur les inscriptions universitaires», MEQ, DGERU, DED.

Tableau 21b: Répartition des effectifs des universités anglophones selon la langue maternelle, le type de fréquentation aux sessions d'automne, 1978 à 1981.

	TYPE DE FRÉQUENTATION											
	1978			1979			1980			1981		
	T.C.	T.P.	S.T.	T.C.	T.P.	S.T.	T.C.	T.P.	S.T.	T.C.	T.P.	S.T.
Français	4 018	2 834	6 852	4 828	3 598	8 426	5 126	4 628	9 754	5 288	5 020	10 308
Anglais	12 159	13 527	25 686	15 451	14 485	29 936	15 061	15 902	30 963	15 455	15 124	30 579
Autre	3 388	3 134	6 522	5 451	3 718	9 169	5 194	4 507	9 701	5 173	4 315	9 488
Non-déclarée	5 697	1 665	7 362	58	74	132	26	54	80	17	28	45
Total	25 262	21 160	46 422	25 788	21 875	47 663	25 407	25 091	50 498	25 933	24 487	50 420

Note: T.C. = Temps complet, T.P. = Temps partiel, S.T. = Sous-total

Source: Formulaires «Statistiques sur les inscriptions universitaires», MEQ, DGERU, DED.

Tableau 21c: Répartition, en pourcentage, des effectifs des universités francophones et anglophones selon la langue maternelle aux sessions d'automne, 1978 à 1981.

Années	Langue maternelle	Langue d'enseignement: TOTAL DES EFFECTIFS			POURCENTAGES HORIZONTAUX			POURCENTAGES VERTICAUX		
		Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
1978	Français	101 508	6 852	108 360	93,7	6,3	100,0	84,0	14,8	64,8
	Anglais	980	25 686	26 666	3,7	96,3	100,0	0,8	55,3	15,9
	Autre	7 710	6 522	14 232	54,2	45,8	100,0	6,4	14,0	8,5
	Non-déclarée	10 687	7 362	18 049	59,2	40,8	100,0	8,8	15,9	10,8
	Total	120 885	46 422	167 307	72,3	27,7	100,0	100,0	100,0	100,0
1979	Français	110 725	8 426	119 151	92,9	7,1	100,0	85,3	17,7	67,1
	Anglais	1 473	29 936	31 409	4,7	95,3	100,0	1,1	62,8	17,7
	Autre	11 510	9 169	20 679	55,7	44,3	100,0	8,9	19,2	11,7
	Non-déclarée	6 099	132	6 231	97,9	2,1	100,0	4,7	0,3	3,5
	Total	129 807	47 663	177 470	73,1	26,9	100,0	100,0	100,0	100,0
1980	Français	122 892	9 754	132 646	92,6	7,4	100,0	88,7	19,3	70,1
	Anglais	1 504	30 963	32 467	4,6	95,4	100,0	1,1	61,3	17,2
	Autre	10 650	9 701	20 351	52,3	47,7	100,0	7,7	19,2	10,8
	Non-déclarée	3 525	80	3 605	97,8	2,2	100,0	2,5	0,2	1,9
	Total	138 571	50 498	189 069	73,3	26,7	100,0	100,0	100,0	100,0
1981	Français	130 272	10 308	140 580	92,7	7,3	100,0	92,1	20,4	73,2
	Anglais	1 609	30 579	32 188	5,0	95,0	100,0	1,1	60,7	16,8
	Autre	6 125	9 488	15 613	39,2	60,8	100,0	4,3	18,8	8,1
	Non-déclarée	3 499	45	3 544	98,7	1,3	100,0	2,5	0,1	1,9
	Total	141 505	50 420	191 925	73,7	26,3	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Tableau 21a et 21b.

CONCLUSION

Les chapitres de ce document traitent successivement de chacun des ordres d'enseignement. La conclusion la plus intéressante que l'on puisse déduire de ce type de présentation consiste en une comparaison des orientations ou choix de langue d'enseignement par les trois groupes linguistiques dans chacun des ordres d'enseignement différenciés selon qu'ils sont ou non touchés par la Charte de la langue française; une comparaison, donc, entre d'une part, les orientations relatives à la langue d'enseignement des effectifs des commissions scolaires et, d'autre part, les choix de langue d'enseignement des effectifs des cégeps et des universités.

Le tableau 22 permet une telle comparaison; les ordres d'enseignement présentent effectivement des différences radicales selon qu'ils sont ou non visés par la Charte de la langue française. Ainsi, en 1981-1982; 1- la proportion des Francophones étudiant en anglais dans les commissions scolaires est inférieure à celle dans les cégeps et les universités; 2- la proportion des Anglophones étudiant en français est de beaucoup inférieure dans les cégeps et les universités à ce qu'elle est dans les C.S.; 3- la proportion des Allophones étudiant en français dans les cégeps est de beaucoup inférieure à celle observée dans les C.S.[1]. De telle différences vont effectivement dans le sens des objectifs de la Charte de la langue française. Cependant, avant d'imputer ces différences

---

(1) De façon assez curieuse, la proportion des Allophones étudiant en français à l'université est très élevée, proche même, de celle observée dans les commissions scolaires.

Tableau 22: Principaux indicateurs du passage de la langue maternelle à la langue d'enseignement selon l'ordre d'enseignement, réseau public

LM → LE		COMMISSIONS SCOLAIRES			CEGEPS			UNIVERSITES	
		1976-1977	1981-1982	1982-1983	1976-1977	1981-1982	1982-1983	1978	1981
Francophone →	L.E. angl.	2,2%	1,4%	1,3%	2,1%	2,5%	2,6%	6,3%	7,3%
Anglophone →	L.E. franç.	7,8%	12,8%	13,0%	2,4%	3,2%	3,5%	3,7%	5,0%
Allophone →	L.E. franc.	17,9%	41,1%	44,9%	13,7%	16,6%	19,2%	54,2%	39,2%
Allophone →	L.E. angl.	82,1%	58,9%	55,1%	86,3%	83,4%	80,8%	45,8%	60,8%

Note: LM = langue maternelle,
LE = langue d'enseignement

Sources: tableaux 5, 17 et 21.

(1) Sessions d'automne

à la Charte de la langue française, il convient de se placer dans une perspective historique, d'examiner quelle était la situation dans chacun des ordres d'enseignement avant l'adoption de la Charte de la langue française.

De telles données ont été rassemblées dans le tableau 22. La comparaison des données de 1976-1977 pour les commissions scolaires[1] et pour les cégeps fait état de peu de différences dans les choix de la langue d'enseignement[2]. Les différences notées en 1981-1982 et 1982-1983 sont donc apparues durant les années d'application de la Charte de la langue française et peuvent lui être imputé. Par ailleurs, l'indicateur «Francophones → langue d'enseignement anglais» dans les cégeps évolue en sens inverse des objectifs visés par la Charte et l'évolution des autres indicateurs n'est pas suffisante pour que l'on puisse parler d'un effet d'«entrainement» de la Charte à l'ordre d'enseignement collégial, non visé par celle-ci.

De même, dans les universités, les indicateurs «Francophones → langue d'enseignement anglais» et «Allophones → langue d'enseignement français» évoluent, de 1978 en 1981, dans le sens opposé aux objectifs de la Charte. On en conclut donc que la Charte n'a pas eu d'effet incitatif dans les ordres d'enseignement non visés par celle-ci.

---

(1) En 1976-1977, la Loi 22 était en vigueur dans les commissions scolaires. Tout compte fait, les résultats de l'application de cette loi ne sont pas très éloignés d'une situation de libre choix.

(2) La seule sifférence notable est celle concernant le pourcentage d'Anglophones étudiant en français qui était déjà plus élevé en 1976-1977 dans les commissions scolaires.

Afin d'avoir un aperçu de ce que sera la répartition des groupes linguistiques selon la langue d'enseignement d'ici quelques années sous le régime de la Charte, on peut étendre à l'ensemble de l'ordre préscolaire, primaire et secondaire, les données observées en 1982-1983 à la maternelle 5 ans, effectif directement touché par la Charte[1]:

- seulement 0,6% des Francophones étudient en anglais;
- 24,3% des Anglophones étudient en français;
- 66,0% des Allophones étudient en français.

Le bilan de telles orientations est une situation où le pourcentage d'élèves de langue maternelle anglaise est voisin de celui des élèves étudiant en anglais (7,7% et 7,9% à la maternelle 5 ans en 1982-1983). On peut donc s'attendre également à ce qu'un équilibre pour le groupe Anglophone s'étende à l'ordre d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, les Allophones se dirigeant majoritairement vers l'école française.

---

(1) Il s'agit des effectifs qui se sont inscrits à la maternelle durant les années d'application de la Charte.